

2. a) Pendant la durée du contrat, 146 membres du Delta Local Fur Council ont pu s'adonner au piégeage et en conséquence augmenter leurs revenus. b) A la date d'expiration du contrat, soit le 30 septembre 1975, tous ces membres étaient encore enregistrés comme trappeurs.

Question n° 839—M. Epp:

1. Qui était le directeur ou le principal représentant de la Lake Manitoba Narrows Lodge au Manitoba au moment où cet organisme a reçu des subventions dans le cadre du programme fédéral-provincial de l'ARDA?

2. a) Combien d'employés ces subventions ont-elles permis d'engager et pour combien de temps, b) combien en reste-t-il à l'heure actuelle?

M. Donald Wood (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): La réponse pour le ministre de l'Expansion économique régionale est la suivante: 1. Le principal représentant de la Lake Manitoba Narrows Lodge en juillet 1973, époque à laquelle elle recevait une offre d'aide dans le cadre du programme spécial ARDA, était M. Peter Stasiuk, propriétaire.

2. a) A partir de la date d'entrée en exploitation commerciale jusqu'à la fin de la période de trois ans imposée en vertu du programme spécial ARDA, soit le 1^{er} novembre 1976, cette entreprise employait annuellement onze personnes. b) Comme la période de contrôle à laquelle était assujéti l'octroi de la subvention est maintenant terminée et que le dernier paiement a été fait, on ne tient plus compte de ce genre d'information.

Question n° 840—M. Epp:

1. Qui était le directeur ou le principal représentant de la Cross Lake Fishermen's Association au Manitoba au moment où cet organisme a reçu des subventions dans le cadre du programme fédéral-provincial de l'ARDA?

2. a) Combien d'employés ces subventions ont-elles permis d'engager et pour combien de temps, b) combien en reste-t-il à l'heure actuelle?

M. Donald Wood (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): La réponse pour le ministre de l'Expansion économique régionale est la suivante: 1. Le principal représentant de la Cross Lake Fishermen's Association en avril 1974, époque à laquelle elle recevait une offre d'aide dans le cadre du programme spécial ARDA, était M. Donald McKay, président.

2. a) Pendant la durée du contrat, 17 membres de la Cross Lake Fishermen's Association ont pu s'adonner à la pêche commerciale et en conséquence augmenter leurs revenus. b) A la date d'expiration du contrat, soit le 30 septembre 1975, tous ces membres étaient encore enregistrés comme pêcheurs commerciaux.

Question n° 841—M. Epp:

1. Qui était le directeur ou le principal représentant de la Fisher River Fishermen's Federation au Manitoba au moment où cet organisme a reçu des subventions dans le cadre du programme fédéral-provincial de l'A.R.D.A.?

2. a) Combien d'employés ces subventions ont-elles permis d'engager et pour combien de temps, b) combien en reste-t-il à l'heure actuelle?

M. Donald Wood (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): La réponse pour le ministre de l'Expansion économique régionale est la suivante: 1. Le principal représentant de la Fisher River Fishermen's Federation en juin 1973, époque à laquelle elle recevait une offre d'aide dans le cadre du programme spécial ARDA, était M. Norman Murdock, président.

2. a) Pendant la durée du contrat, 45 membres de la Fisher River Fishermen's Federation ont pu s'adonner à la pêche commerciale et en conséquence augmenter leurs revenus. b) A

Questions au Feuilleton

la date d'expiration du contrat, soit le 31 mars 1978, tous ces membres étaient encore enregistrés comme pêcheurs commerciaux.

Question n° 842—M. Epp:

1. Qui était le directeur ou le principal représentant de la Louis Riel Co-operative à St. Laurent (Man.) au moment où cet organisme a reçu des subventions dans le cadre du programme fédéral-provincial de l'ARDA?

2. a) Combien d'employés ces subventions ont-elles permis d'engager et pour combien de temps, b) combien en reste-t-il à l'heure actuelle?

M. Donald Wood (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): La réponse pour le ministre de l'Expansion économique régionale est la suivante: 1. Le principal représentant de la Louis Riel Industrial Co-op en juin 1973, époque à laquelle cette coopérative recevait une offre d'aide dans le cadre du programme spécial ARDA, était M. William Dumont, président.

2. a) A la date de mise en exploitation commerciale, l'entreprise employait 18 personnes. Elle a par la suite été obligée de fermer temporairement ses portes pour cause d'incendie grave. Ses activités ont cependant repris depuis avec le même nombre d'employés. b) Voir paragraphe 2. a).

Question n° 843—M. Epp:

1. Qui était le directeur ou le principal représentant de la Einarsson's Trailer Court and Store au Manitoba au moment où cet organisme a reçu des subventions dans le cadre du programme fédéral-provincial de l'ARDA?

2. a) Combien d'employés ces subventions ont-elles permis d'engager et pour combien de temps, b) combien en reste-t-il à l'heure actuelle?

M. Donald Wood (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): La réponse pour le ministre de l'Expansion économique régionale est la suivante: 1. Le principal représentant de la Einarsson's Trailer Court and Store en mai 1973, époque à laquelle cette entreprise recevait une offre d'aide dans le cadre du programme spécial ARDA, était M. Henry Einarsson, propriétaire.

2. a) A la date de mise en exploitation commerciale, l'entreprise employait trois personnes. Elle a depuis fermé ses portes pour cause de faillite. b) Voir paragraphe 2. a).

Question n° 844—M. Epp:

1. Qui était le directeur ou le principal représentant de la Nor-East Enterprises Ltd. au Manitoba au moment où cet organisme a reçu des subventions dans le cadre du programme fédéral-provincial de l'ARDA?

2. a) Combien d'employés ces subventions ont-elles permis d'engager et pour combien de temps, b) combien en reste-t-il à l'heure actuelle?

M. Donald Wood (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): La réponse pour le ministre de l'Expansion économique régionale est la suivante: 1. Le principal représentant de la Nor-East Enterprises Ltd. en juin 1973, époque à laquelle elle recevait une offre d'aide dans le cadre du programme spécial ARDA, était M. Arthur Bostrom, propriétaire.

2. a) A partir de la date d'entrée en exploitation commerciale jusqu'à la fin de la période de contrôle de trois ans imposée en vertu du programme spécial ARDA, soit en novembre 1976, cette entreprise employait annuellement trois personnes. b) Comme la période de contrôle à laquelle était assujéti l'octroi de la subvention est maintenant terminée et que le dernier paiement a été fait, on ne tient plus compte de ce genre d'information.